

REVUE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE MIRI



Indexation



ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org



REVUE SEMESTRIELLE / N° 008 / JUIN 2025

ISSN : 1987-1538

E-mail : revuemiri09@gmail.com

Tel. +237 6 99 56 34 79 / +223 75 35 97 82

Bamako - Mali

PRESENTATION DE LA COLLECTION

La Revue Internationale de Philosophie (Miri) est une collection périodique spécialisée du Centre Africain de Recherche et d’Innovations Scientifiques (CARIS) et de ses partenaires dans le but de renforcer et d’innover la recherche en histoire de la philosophie, philosophie de la logique, philosophie du langage, métaphysique, épistémologie, philosophie des sciences, philosophie morale et politique, esthétique, philosophie du droit, histoire des idées, philosophie de l’environnement, théologie et en ontologie.

Les objectifs généraux de la revue portent sur la valorisation de la recherche Philosophique à travers le partage des résultats d'avancées scientifiques, l'innovation thématique, et la culture de l'esprit critique.

Son objectif spécifique est de redynamiser la production des thématiques pertinentes sur les réalités sociales africaines, les théories de la connaissance, la philosophie du développement, la philosophie des médias, la crise de l'identité de l'Afrique moderne, la philosophie de l'information et la pensée philosophique africaine.

EQUIPE EDITORIALE

Directeur de Publication

Pr Belko OUOLOGUEM (Mali)

Directeur Adjoint

Pr Sékou YALCOUYE (Mali)

• Comité scientifique et de lecture

Pr Mahamadé SAVADOGO (Professeur des universités, Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Yodé Simplice DION (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan),

Pr Jean Maurice MONNOYER (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Mounkaila Abdo Laouli SERKI (Professeur des Universités Abdou Moumouni de Niamey)

Pr Samba DIAKITÉ (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Isabelle BUTERLIN (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Yao Edmond KOUASSI (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Akissi GBOCHO (Professeur des universités Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Pr Gbotta TAYORO (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan)

Pr Blé Marcel Silvère KOUAHO (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Abdoulaye Mamadou TOURE (Professeur des universités UGLC SONFONIA, Conakry, Guinée)

Pr Jacques NANEMA (Professeur des universités Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Nacouma Augustin BOMBA (Maitre de conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim CAMARA (Maitre de conférences, ENSup, Mali)

Dr Souleymane KEITA (Maitre de Conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Comité éditorial**

Pr Sigame Boubacar MAIGA (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

Dr Siaka KONÉ (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim Amara DIALLO (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Oumar KONÉ (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Amadou BAMBA (Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

Dr Eliane KY (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Samba SIDIBE (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

M. Souleymane COULIBALY (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Rédacteur en chef**

Dr Mahmoud ABDOU (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

- **Coordinatrice**

Dr Palaï-Baïpame Gertrude (Histoire, Université de Douala, Cameroun)

- **Coordinateur adjoint**

M. Fousseyni BAGAYOKO (Informaticien, responsable technique de la Revue)

POLITIQUE EDITORIALE

La revue internationale de Philosophie (MIRI) est une revue qui paraît deux (2) fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie et des sciences humaines. Revue MIRI publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique et des études critiques.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. »

(Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur CAMES)

- ✓ La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
- ✓ Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année.
- ✓ Tous les manuscrits soumis à la revue MIRI sont évalués par au moins trois chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs.
- ✓ Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e s'acquitte des frais d'instruction et de publication avant poursuite du reste de la procédure.
- ✓ Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.
- ✓ Chaque auteur reçoit son Tiré à part dès la publication du numéro.
- ✓ Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue MIRI.
- ✓ Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

SOMMAIRE

Toussaint Kouame N'GUESSAN

Panser la corruption en Afrique à l'aune du penser de Machiavel.....1

Salifou DJIGUEMDE

Les défis d'une culture de la rationalité face aux systèmes de croyances en Afrique.....19

DIOMAND Aikpa Benjamin

Contribution critique et normative sur le terrorisme et la sécurité.....32

TAKPE Kouami Auguste

Représentations sociales du culte des jumeaux chez les Fon d'Agbangnizoun au Bénin.....51

N'Goran Vincent Alla

Georges Canguilhem et le statut scientifique de la santé : La santé, un concept vulgaire et normatif67

Oumar KONÉ

La complexité de la révolution transhumaniste : Quelles perspectives pour l'Afrique84

Zibrila MAIGA

Pratique de la reformulation en classe bilingue : défis et perspectives.....103

Yacouba TRAORÉ

De l'illusion au clivage politique droite/gauche : pour une radicalisation démocratique.....118

Thibaut Dubarry

L'angoisse pentecôtiste au regard de la promesse d'autonomie. Illustration des contradictions de la sortie du religieux dans l'ère démocratique libérale à la lumière d'une Église d'un township sud-africain.....134

Ibrahima KINDA

Le cri de l'école au sahel.....170

Yao Sabin KOUADIO

Sur la dynamique politique en Afrique à partir des concepts de puissance et de force chez Spinoza et Tempels.....191

<i>Pégala Soro Épouse Doua</i>	
Les savoirs endogènes africaines à l'aune de la méthode scientifique poppérienne.....	189
<i>Albert ILBOUDO</i>	
La métaphysique, en dépit de l'actualité.....	207
<i>Julien YABRE</i>	
Le sens schellingien de la fondation de la philosophie : à partir de Fichte et contre Fichte.....	226
<i>Grahon Marie Thérèse Sidonie BEUGRE, N'dri Solange KOUAME</i>	
Mobilité et dialectique platonicienne.....	239
<i>Ange Allassane KONÉ</i>	
Le monde intelligible platonicien : à l'image du monde spirituel biblique ou archétype de pensée ?.....	252
<i>Mahmoud ABDOU, Sigame Boubacar MAIGA</i>	
La démocratie et les réalités sociales : les défis de toute bonne gouvernance politique.....	268

LA DÉMOCRATIE ET LES RÉALITÉS SOCIALES : LES DÉFIS DE TOUTE BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE

Mahmoud ABDOU

Enseignant-chercheur, l'École Normale Supérieure de Bamako (ENSup)

E-mail : mahmoudabdoouattabo@gmail.com

Sigame Boubacar MAIGA

Enseignant-chercheur, l'École Normale Supérieure de Bamako (ENSup)

E-mail : maiga.sigame@yahoo.fr

Résumé

La démocratie est reconnue comme le système politique susceptible de garantir la liberté humaine et l'épanouissement des citoyens. Elle se fonde sur des valeurs fondamentales de la justice, et des règles de gouvernance. Ces dernières assurent à chaque individu le respect de sa dignité, la protection de ses droits fondamentaux et l'exercice de ses libertés. Ainsi, la démocratie permet aux citoyens de participer aux décisions qui les concernent, et d'exercer un contrôle sur les gouvernants. Le système démocratique demeure un idéal en constante évolution, car il est confronté à des défis protéiformes. Son bon fonctionnement repose sur l'engagement des citoyens, la liberté de la presse, l'éducation civique et la capacité des États à garantir un espace public inclusif et respectueux des diversités. Plus qu'un système politique, la démocratie est un projet de société. Les bienfaits de la démocratie sont incontestables en matière de gouvernance politique. Les résistances, loin d'être anodines, constituent des obstacles majeurs à l'enracinement et à la vitalité des régimes démocratiques contemporains.

Mots clés : Démocratie, Dictature, Idéologie, Souveraineté, Tyrannie.

Abstract

Democracy is recognized as the political system that can guarantee human freedom and the development of citizens. It is based on fundamental values of justice, and governance rules. The latter ensure each individual the respect of his dignity, the protection of its fundamental rights and the exercise of its freedoms. Thus, democracy allows citizens to participate in decisions that concern them, and to exercise control over the governs. The democratic system remains an ideal constantly evolution because it is confronted with proteinal challenges. Its proper functioning is based on the commitment of citizens, freedom of the press, civic education and the ability of States to ensure an inclusive public and respectful public space. More than a political system, democracy is a project project. The benefits of democracy are undeniable in

political governance. Resistance, far from anodine, are major barriers to the rooting and vitality of contemporary democratic regimes.

Key words: Democracy, dictatorship, ideology, sovereignty, tyranny.

Introduction

La démocratie est largement reconnue comme le système politique par excellence susceptible de garantir la liberté humaine et l'épanouissement des citoyens. Fondée sur des valeurs fondamentales telles que l'égalité, la justice, la participation et la transparence, elle repose aussi sur des principes et des règles de gouvernance qui assurent à chaque individu le respect de sa dignité, la protection de ses droits fondamentaux et l'exercice de ses libertés.

Dans un régime démocratique, la souveraineté appartient au peuple, qui exprime sa volonté à travers divers mécanismes, notamment le vote, l'élection de ses représentants, les consultations publiques et les débats citoyens. La démocratie ne se limite pas à un simple processus électoral ; elle implique également une culture du dialogue, un État de droit solide, une justice indépendante et des institutions capables de garantir l'équilibre des pouvoirs. Elle permet ainsi aux citoyens de participer activement aux décisions qui les concernent, d'exercer un contrôle sur les gouvernants et de contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

Cependant, la démocratie demeure un idéal en constante évolution, confronté à des défis tels que la montée des populismes, la désinformation, les inégalités sociales et économiques, ou encore la fragilité de certaines institutions. Son bon fonctionnement repose sur l'engagement des citoyens, la liberté de la presse, l'éducation civique et la capacité des États à garantir un espace public inclusif et respectueux des diversités.

Ainsi, plus qu'un simple système politique, la démocratie est un projet de société fondé sur la participation active, la responsabilité collective et le respect des droits humains.

Toutefois, malgré les bienfaits incontestables de la gouvernance démocratique en matière de liberté, de justice et de prospérité, de nombreuses résistances culturelles, sociales et idéologiques persistent au sein des sociétés. Ces résistances, loin d'être anodines, constituent des obstacles majeurs à l'enracinement et à la vitalité des régimes démocratiques. L'histoire regorge d'exemples où la démocratie s'est heurtée à des réalités locales profondément ancrées : la Révolution française (1789) a, par exemple, dû composer avec des structures monarchiques

et féodales résilientes, tandis que les transitions démocratiques en Afrique et en Amérique latine aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles ont souvent été freinées par des héritages autoritaires, des traditions communautaires ou des conflits identitaires.

Dans cet article, nous nous intéresserons précisément à ces entraves qui menacent l'émergence d'États de droit authentiques. Une telle réflexion impose, en premier lieu, de s'interroger sur l'origine de ces résistances : sont-elles le fruit d'un rejet délibéré ou d'un conditionnement historique et culturel ? Les tentatives avortées de démocratisation en Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin (1989) ou encore les difficultés rencontrées par les Printemps arabes (2011) montrent combien la transition démocratique peut être contrariée par des facteurs endogènes, allant du poids des élites traditionnelles à l'influence de doctrines religieuses ou idéologiques.

Ensuite, il convient de se demander si ce rejet de la démocratie ne découle pas d'une méconnaissance inconsciente du système lui-même. Nombre de sociétés ayant expérimenté la démocratie sous des formes tronquées – marquées par la corruption, l'autoritarisme déguisé ou le clientélisme – en viennent à percevoir ce modèle non comme une source de progrès, mais comme une façade légitimant les abus du pouvoir. L'échec des démocraties naissantes dans l'entre-deux-guerres en Europe, notamment en Allemagne et en Italie, illustre comment une désillusion populaire face aux institutions démocratiques peut ouvrir la voie à des régimes autoratiques.

Enfin, il est essentiel de se demander s'il n'existe pas des critiques plus réalistes et constructives de la démocratie. Plutôt que de la rejeter en bloc, ne faudrait-il pas en repenser les mécanismes pour les adapter aux réalités sociopolitiques locales ? L'histoire nous enseigne que la démocratie n'est pas un modèle figé, mais un processus évolutif : la Magna Carta (1215) en Angleterre, la Déclaration des droits aux États-Unis (1791) ou encore les constitutions postcoloniales en Afrique montrent que les institutions démocratiques peuvent se réinventer pour mieux répondre aux attentes des citoyens.

Dès lors, promouvoir une véritable éducation à la culture démocratique apparaît comme un impératif pour surmonter ces résistances. L'apprentissage des valeurs démocratiques dès le plus jeune âge, la formation citoyenne et le renforcement des institutions participatives sont autant de leviers permettant d'ancrer durablement la démocratie dans les mentalités et les pratiques sociales.

1. La culture de la tyrannie comme premier obstacle à la démocratisation

Depuis l'Antiquité grecque, l'histoire de la démocratie est jalonnée d'épisodes où elle fut renversée par des forces oligarchiques ou tyranniques. Toutefois, même lorsqu'elle prévaut, des comportements et des mentalités peuvent contribuer à son affaiblissement, voire à sa remise en cause.

Dans la philosophie politique d'Aristote, la démocratie n'est jamais un acquis définitif ; elle demeure un équilibre précaire, constamment menacé par les excès du pouvoir et les faiblesses humaines. Selon lui, la bonne gouvernance exige une vigilance de tous les instants, car les institutions démocratiques peuvent facilement être détournées de leur finalité première : le bien commun. Aristote décrit les dérives des gouvernants comme le résultat des intérêts personnels au détriment de ceux de la cité.

Dans le monde grec, Athènes incarna l'idéal démocratique, tandis que Sparte défendait un régime aristocratique et militariste. La rivalité entre ces deux cités s'inscrit dans une opposition fondamentale entre deux conceptions du pouvoir. La démocratie athénienne, bien que pionnière, n'était pas exempte de tensions internes et d'épisodes d'autoritarisme. Ainsi, en 411 av. J.-C., en pleine guerre du Péloponnèse, la démocratie fut renversée à Athènes et remplacée par un régime oligarchique : « À Athènes, la démocratie fut renversée en 411 et remplacée par la tyrannie des Quatre Cents. » (Platon, 2007, p. 56).

Ce régime fut éphémère, et dès 408 av. J.-C., les démocrates reprirent le pouvoir. Cependant, cette victoire fut de courte durée. Avec l'aide de la Perse, Sparte l'emporta militairement en 404 av. J.-C., imposant un régime aristocratique sous l'égide des Trente

Tyrans, soutenus par le stratège spartiate Lysandre : « Lysandre favorisa l'établissement d'un régime aristocratique (la tyrannie des Trente) et fit entrer Athènes dans la ligue Péloponnésienne. » (Platon, 2007, p. 56).

Ce gouvernement oligarchique, brutal et impopulaire, ne dura qu'un an. En 403 av. J.-C., la démocratie fut restaurée à Athènes, marquant une nouvelle victoire des idéaux démocratiques sur l'autoritarisme.

Ces épisodes illustrent un principe fondamental de l'histoire politique : la démocratie n'est jamais un état stable, mais un processus dynamique constamment menacé par des forces internes et externes. Comme le soulignait Thucydide dans son *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, les luttes politiques ne sont pas seulement des affrontements militaires, mais aussi des conflits d'idées et de valeurs. Platon lui-même, bien qu'ayant critiqué la démocratie athénienne dans *La République*, reconnaissait que son effondrement conduisait souvent à la tyrannie, une pensée que reprendra plus tard Montesquieu dans *L'Esprit des lois*, lorsqu'il analysera les cycles des régimes politiques.

Ainsi, l'histoire de la démocratie athénienne démontre que son existence repose non seulement sur des institutions solides, mais aussi sur une culture civique qui la protège des dérives autoritaires. La pérennité d'un régime démocratique dépend de la capacité de ses citoyens à défendre activement ses principes contre ses adversaires. Comme l'écrivait Jean-Jacques Rousseau dans *Le Contrat social* : « *Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'État : Que m'importe ? On doit compter que l'État est perdu.* » (ROUSSEAU Jean-Jacques, 2001, p. 133.)

Dans le *Gorgias*, Platon met en scène deux personnages emblématiques : Polos et Calliclès, qui incarnent deux conceptions du pouvoir opposées à l'idéal philosophique de la justice.

La première figure est celle des hypocrites, incarnés par Polos. Ce dernier ne croit pas en la vertu des lois ni en une carrière politique dédiée au bien commun. Son ambition repose sur l'illusion et la manipulation du peuple à travers la rhétorique. Platon dénonce ici un type de

responsable politique dont l'objectif n'est pas le service public mais la recherche du pouvoir à des fins personnelles. Cette critique trouve un écho dans la pensée d'Aristote qui, dans *la Politique*, distingue les gouvernements justes (monarchie, aristocratie, république) des gouvernements dévoyés (tyrannie, oligarchie, démocratie démagogique). De nombreux dirigeants africains contemporains, bien qu'élus par le peuple, tombent dans cette dérive démagogique, usant de la rhétorique pour légitimer leur pouvoir tout en servant des intérêts privés.

Platon, dans sa critique de la démagogie, rejoint les avertissements de Tocqueville sur le danger de la "tyrannie de la majorité" dans *De la Démocratie en Amérique*. Tocqueville met en garde contre une démocratie où les chefs populistes flattent le peuple pour asseoir leur domination, sans souci des principes fondamentaux de la liberté et de la justice. C'est cette tyrannie de la foule que Socrate dénonçait en soulignant que le vrai chef politique ne doit pas chercher à plaire, mais à faire le bien, même si cela implique d'aller à l'encontre des passions populaires.

La deuxième figure, celle des partisans de la force brute, est représentée par Calliclès, un véritable proto-cynique. Pour lui, la loi du plus fort est naturelle et doit structurer les relations humaines. Platon, à travers Socrate, dénonce cette vision amorphe du pouvoir qui légitime la tyrannie. Cette idée sera reprise par Thomas Hobbes dans *Le Léviathan*, où il explique que, sans un contrat social solide, la société humaine retomberait dans un état de nature marqué par la guerre de tous contre tous (*bellum omnium contra omnes*).

Les crises politiques actuelles en Afrique et ailleurs révèlent la présence de nombreux "Calliclès", qui considèrent le pouvoir comme une conquête violente plutôt que comme un mandat conféré par le peuple. On retrouve cette mentalité dans les régimes autoritaires et dans les coups d'État militaires où la force prime sur le droit. L'histoire nous enseigne que cette conception du pouvoir conduit à l'instabilité et au chaos. Machiavel, dans *Le Prince*, justifie l'usage de la force et de la ruse pour le maintien du pouvoir, mais avec une nuance : pour lui, un dirigeant efficace doit avant tout garantir la stabilité et la prospérité de son État. Or, les

tenants du pouvoir tyrannique se soucient peu du bien commun, préférant instrumentaliser la violence pour asseoir leur domination.

Ce cynisme politique conduit à un rejet des principes fondamentaux de la démocratie : l'État de droit, les libertés publiques, l'égalité des citoyens, le droit d'expression et la participation politique. Comme l'affirme Hannah Arendt dans *Les Origines du Totalitarisme*, la destruction des institutions démocratiques et la déshumanisation des citoyens ouvrent la voie aux régimes autoritaires les plus oppressifs.

En conclusion, les figures de Polos et de Calliclès ne sont pas seulement des personnages de dialogue philosophique, mais des modèles intemporels des dérives du pouvoir. L'histoire nous montre que la démocratie reste un équilibre fragile entre liberté et autorité, nécessitant une vigilance constante contre la démagogie et la tyrannie. Il revient aux citoyens de ne pas se laisser séduire par les discours populistes et d'exiger des gouvernants qu'ils respectent les principes d'une gouvernance juste et éthique.

2. Les idéologies et les pratiques anti-démocratiques

Nous allons nous intéresser à trois formes d'idéologies qui menacent la pérennité de la démocratie ; il s'agit du nationalisme, de l'extrémisme religieux et de la dictature. Le nationalisme constitue une entrave sérieuse, à l'établissement d'une société démocratique, puisque son corrélat logique est le racisme, le rejet et l'infériorisation des groupes d'êtres humains : « le nationalisme serait, sinon la cause unique du racisme, en tout cas la condition déterminante de sa production. » (Étienne Balibar, 1997, p. 55). Le radicalisme religieux à caractère politique, quant à lui, met en avant une approche particulière de la religion qu'il veut imposer à toute la société. Son objectif n'est pas l'instauration d'une nouvelle religion, dans la société, mais bien le triomphe d'une conception sectaire de la religion aussi bien sur les autres coreligionnaires que sur tous les êtres humains. Comme les nationalistes, les religieux radicaux ont horreur de la démocratie et des libertés humaines. Ils sont partisans de la dictature de la pensée unique. Leur projet de société se limite à leur volonté d'imposer à toute la société un

mode de vie basé sur leur seule croyance et leurs convictions personnelles : « À la prise de certaines villes, les djihadistes ont attaqué des mosquées et ont tué des imams. » (*Religions, violence et paix au Mali*, 2020, p. 38).

Par ailleurs, la dictature, qu'elle soit sous la forme totalitariste ou individualiste, constitue aussi une menace sérieuse contre la culture démocratique. Tout le monde connaît la dictature, sur le plan individuel, elle correspond à la tyrannie. Quant au totalitarisme, elle est la forme la plus accomplie de privation de liberté. Il existe trois critères définissant ce modèle de dégénérescence de l'autorité de l'État. Hecquard (2016, p. 27) affirme :

Le premier est celui d'une tyrannie politique caractérisée par l'unicité du parti au pouvoir, le second est l'étatisation de l'économie et le troisième, qui serait plus radical, est le critère d'une tyrannie idéologique maintenue par une police chargée de réprimer les déliés d'opinion.

D'autres raisons qui font des régimes totalitaires, notamment communistes, des ennemis de la démocratie sont entre autres leur volonté de faire d'une classe sociale donnée, notamment le prolétariat, le moteur de l'histoire et la seule habilité à gouverner. Il se crée à cet effet une forme de domination de la société, de toutes les couches sociales, par une seule classe sociale. Peu importe son importance numérique, cette réalité politique ne peut être qu'une tyrannie d'une partie de la société sur les autres. Il y a aussi cette volonté du régime communiste d'abolir la propriété privée. Alors que cette dernière fait partie des principes fondamentaux de la démocratie telle qu'on l'entend aujourd'hui. En effet, dans le régime libéral, le respect de la propriété privée est un droit inaliénable. C'est pour cette raison que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 dit, en son article 17 que « la propriété privée est un droit inviolable et sacré ». (Hecquard, 2016, p. 28).

3. La critique philosophique de la démocratie

De nombreuses critiques ont été formulées à l'endroit de la démocratie (directe ou représentative). Nous allons retenir deux essentiellement : celle de Platon et de Marx. Platon fut l'un des premiers à développer une analyse théorique importante visant à dénoncer la démocratie, en l'occurrence la démocratie athénienne. Sa critique ne vise donc pas à proprement

parler ce qu'aujourd'hui nous avons coutume de désigner comme régime démocratique (régime représentatif et libéral). Son opposition au partage du pouvoir politique entre tous les citoyens s'appuie sur l'idée que, pour gouverner, il faut une certaine sagesse et un certain savoir – plus précisément, avoir accédé à la connaissance des Idées du Vrai, du Juste et du Bien. Selon lui, des simples individus, ignorant de la Vérité et réfléchissant surtout en fonction de leurs intérêts particuliers, ne sauraient diriger à bien la Cité, et par conséquent le pouvoir du peuple ne peut que conduire celui-ci à la corruption. Il défend ainsi au contraire l'idée que seuls devraient gouverner des philosophes rois, ou des rois philosophes, car eux seul détiennent : « la connaissance de l'immuable » (Platon, 1966, p. 241). La société doit donc se faire guider par celui qui connaît, au lieu de l'ignorant, comme on ne se laisserait pas guider par un aveugle alors qu'il y a celui qui a la vue.

Marx et à sa suite les Marxistes dénoncent ce qu'ils qualifient de démocratie bourgeoise pour son caractère factice. L'égalité politique des citoyens, que les démocraties libérales prétendent établir et garantir, serait contredite par le rapport de domination entre la classe bourgeoise et la classe prolétarienne. Ainsi, les courants marxistes considèrent que, dans une société capitaliste, l'égalité des citoyens est principalement fictive et illusoire, et que les droits et les libertés accordés aux individus sont, au sein des démocraties libérales, non pas concrets et effectifs, mais simplement « formels ». Cela, principalement en ce qu'ils ne contreviennent en rien aux inégalités économiques, qui se répercutent comme inégalité d'accès au savoir et à l'information, empêchant ainsi le prolétariat de réellement jouir des droits et des libertés qui lui sont théoriquement accordés, mais qui restent matériellement inaccessibles : « la bourgeoisie [...] s'est finalement emparée de la souveraineté politique exclusive [...] Le gouvernement moderne n'est qu'un comité qui gère les affaires communes de la classe bourgeoise tout entière. » (Marx, 1966, p. 32).

4. La démocratie et l'opinion dominante : un défi pour le bien commun

L'objectif, ici, est de faire coïncider la gouvernance politique avec le respect de la volonté du peuple. L'opinion dominante reflète-t-elle réellement la volonté du peuple ? En

effet, le premier objectif de la démocratie, en tant que système de gouvernance participatif et inclusif, est de rendre réalisable et atteignable le bien commun et la préservation de tous les intérêts communs des membres d'une communauté politique :

La méthode démocratique est la technique institutionnelle de gestation des décisions politiques qui réalise le bien commun en chargeant le peuple lui-même de faire pencher le plateau de la balance en élisant des individus qui se réunissent ensuite pour accomplir sa volonté. (Schumpeter, 1974, p. 341).

La démocratie permet à cet égard l'expression de la volonté du peuple au moins dans la mise en place des dispositions générales qui régissent la vie de l'ensemble de la société. Il existe aussi « une Volonté Commune du Peuple » (c'est-à-dire une volonté de tous les individus raisonnables) qui correspond exactement au bien ou intérêt ou bien-être ou bonheur communs. » (Schumpeter, 1974, p. 341). Mais, si on est tous d'accord, qu'il existe un bien commun et des intérêts communs à sauvegarder, alors il s'agit de savoir comment faire coïncider volonté du peuple et décisions gouvernementales ?

Toute la difficulté de la gouvernance démocratique consiste à faire en sorte que toutes les décisions politiques s'alignent au respect des aspirations réelles du peuple. Mais, pour ce faire, il faut avoir des citoyens responsables, capables de faire des choix réfléchis. En réalité, il n'est pas donné à tous les hommes la capacité d'agir et d'inscrire leurs actions, de manière toujours réfléchie, dans le but de sauvegarder le bien commun et les intérêts communs de l'ensemble des membres de la société.

Il existe de nombreuses raisons qui empêchent aux citoyens de faire des choix objectifs et rationnels. La première raison est le fait que la plupart des gens soient facilement influençables par les passions de la foule ; les caractères individuels sont soumis à : « la disparition soudaine, sous l'empire de l'excitation, des contraintes morales et des manières civilisées de penser et de sentir, l'éruption brutale des impulsions primitives, des infantilismes et des propensions criminelles », soutient Schumpeter (1974, p. 350). Les masses médias

participent à la formation de l'opinion dominante, de l'opinion de la foule qui se répercute sur les comportements des individus. Selon Schumpeter (1974, pp. 350-351),

Il est terriblement facile de transformer les lecteurs de journaux, les auditeurs de la radio, les membres d'un parti, même s'ils ne sont pas physiquement au coude à coude, en une foule psychologique et de les mettre dans un état de transe au cours duquel toute tentative d'argumentation rationnelle ne fait que surexciter les passions animales.

L'influence, que peut subir les individus, est aussi celle d'un domaine comme la publicité, dans le domaine de l'économie, quand on cherche à vendre un produit quelconque aux masses populaires. On utilise différentes sortes de suggestions :

Une simple affirmation, souvent répétée, a plus de poids qu'un argument rationnel et il en va de même pour l'appel direct au subconscient qui prend la forme de tentatives visant à évoquer et cristalliser des associations plaisantes, de nature entièrement extra-rationnelle. (Schumpeter, 1974, p. 351).

Et cette technique est bien sûr utilisée en politique pour influencer le choix des citoyens aux élections. La campagne, les affiches publicitaires, les slogans et d'autres formes de manipulation sont utilisées pour agir sur leurs décisions et sur leurs choix.

La deuxième raison, qui empêche aux citoyens de faire des choix rationnels et objectifs, est du fait aussi de leurs sentiments personnels envers tel ou tel choix, leurs influences culturelles, leurs intérêts égoïstes, la corruption, etc. Ce qui rend les citoyens plus distants des activités politiques qui ne concernent pas leur vie quotidienne directement ; les problèmes communaux, la gestion des affaires courantes de la vie quotidienne des populations, comme celles de l'éducation, de la santé ou du ravitaillement en vivre les concernent plus. Ils se sentent, dans ces conditions, plus enclins à agir et se sentent plus responsables de ce qui pourrait se passer dans les affaires à proximité de leurs réalités. Plus les problèmes politiques s'éloignent de leurs réalités quotidiennes, plus la plupart des citoyens-électeurs se sentent moins concernés et moins responsables de la gestion des affaires politiques comme celles nationales et internationales ; ils ont leurs sympathies et leurs antipathies. (Schumpeter, 1974, p. 356). Leur

volonté est difficilement exprimable, de manière rationnelle, et son efficacité sur le plan pratique est difficile à mesurer. Schumpeter (1974, p. 356) explique :

En fait, il n'existe, au regard du particulier qui médite sur les affaires nationales, ni champ d'action pour une telle volonté, ni tâche à laquelle elle puisse se vouer. Le citoyen est membre d'une commission incapable de fonctionner, la commission constituée par le peuple entier, et c'est pourquoi il consacre moins d'effort discipliné à maîtriser un problème politique qu'il n'en dépense au cours d'une partie de bridge ou de belote.

Face aux problèmes politiques, la plupart des gens redeviennent primitifs, puériles et naïfs. Leur intelligence régresse au point de retomber dans l'instinct grégaire de la survie. Ce sont toutes ces raisons, qui vont de la manipulation, de l'incapacité de l'homme ordinaire à réfléchir et agir rationnellement à l'influence des sentiments, qui empêchent non seulement la coïncidence de l'opinion dominante avec l'intérêt commun et son incapacité à obliger le politique à gouverner dans ce sens.

5. La démocratie et l'efficacité dans la gouvernance

Il existe quatre conditions essentielles pour assurer le bon fonctionnement d'une démocratie : l'existence d'un personnel politique de qualité ; la création d'un cadre de décision politique bien défini ; une bureaucratie compétente et impartiale et un gouvernement doté d'un système d'autocontrôle.

La première condition repose sur la nécessité d'avoir un personnel politique compétent, aussi bien au sein des partis que parmi les candidats aux élections. Pour que cela soit possible, il est indispensable de disposer de structures sociales ayant pour mission de former des individus d'excellence dans leurs domaines respectifs avant de les orienter vers la politique. Ceux qui ont fait leurs preuves dans la sphère privée, qui jouissent d'une réputation d'intégrité morale et qui sont prêts à s'engager dans la vie publique, doivent être les véritables acteurs du champ politique. L'échec du gouvernement sous la République de Weimar (1918-1933) illustre cette exigence, car, selon Schumpeter (1974, p. 396), « les hommes de valeur et de caractère dédaignaient la carrière politique ».

La deuxième condition concerne la nécessité de limiter l'étendue des décisions politiques pour éviter toute dispersion excessive. La réussite des prises de décision dépend à la fois de la qualité des dirigeants, du modèle institutionnel et de l'opinion publique avec laquelle ces dirigeants doivent composer. Comme le souligne Schumpeter (1974, p. 396) :

La réussite dans les prises de décisions politiques dépend également, à une époque et en un temps donnés, de la qualité des hommes qui composent ce gouvernement, ainsi que du modèle de machine politique et du genre d'opinion publique avec lesquels ces hommes doivent travailler.

Il est donc essentiel de permettre aux citoyens de s'impliquer dans la vie politique tout en confiant la prise des décisions aux élus et aux experts qualifiés. Par exemple, les États américains financent les universités tout en leur laissant une autonomie de gestion, sans interférer dans leurs décisions académiques.

La troisième condition est l'existence d'une administration publique consciente de son rôle, intègre, compétente et impartiale. Une bureaucratie dotée d'un sens aigu du devoir et d'une forte cohésion interne est essentielle au bon fonctionnement de l'État. Des cadres compétents au sein de l'administration permettent de compenser les éventuelles lacunes des décideurs politiques et assurent la continuité de l'action publique.

Enfin, la quatrième condition est l'autorégulation du gouvernement. Le Parlement ne doit pas entraver le fonctionnement de l'exécutif, et l'opposition politique doit respecter les règles du jeu démocratique, notamment en reconnaissant la légitimité d'une majorité dirigeante. Les électeurs, après avoir choisi leurs représentants, doivent leur accorder la liberté d'exercer leurs fonctions sans interférence excessive. Une démocratie stable nécessite des citoyens et des responsables politiques dotés d'un certain niveau d'éducation et de rationalité. Il est impératif de favoriser le respect des divergences d'opinion, d'éviter les radicalismes irréconciliables et de rejeter toute stratégie électoraliste visant à provoquer des crises artificielles à des fins purement politiques.

Il est aussi essentiel de tenir compte des spécificités nationales dans l'organisation du gouvernement.

6. L'universalité de la culture démocratique

En dépit des contraintes liées aux réalités individuelles, collectives et aux particularités propres à chaque gouvernement ou à chaque pays, il existe des valeurs et des principes communs à tout régime démocratique.

En effet, la démocratie, telle que nous l'appréhendons, comporte des principes et des valeurs universellement applicables à tous les êtres humains. La démocratie assure justement un plus vaste espace aux libertés individuelles et politiques tout en préservant les intérêts fondamentaux des citoyens. Elle assure aux citoyens l'égalité devant la loi, le respect de leurs libertés fondamentales, telles que la liberté de conscience, la liberté d'expression et d'association. Elle promeut les droits humains et une culture humaniste en politique, une réelle participation du peuple aux choix politiques et au choix des dirigeants par les élections ; elle garantit le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir sans devoir recourir à la violence. Au regard de ces bienfaits de la démocratie, Jean Baechler (1976, p. 98) écrivait que « l'homme est naturellement démocrate, la démocratie est le régime naturel de l'espèce *Homo sapiens sapiens* [...] L'homme est donc naturellement conçu pour vivre dans des démocraties, grâce auxquelles l'homme maximise les virtualités de son être. »

Selon Maxence Hecquard, la démocratie ne peut se définir ni comme libérale, puisque le libéralisme était d'abord, une affaire morale, liée au libertinage, qui se relie à l'économie qui ne fait pas partie de son essence mais qui en est une conséquence, ni comme directe, car, actuellement, elle s'en éloigne totalement, ni comme purement représentative, parce qu'elle va au-delà de la simple représentativité, car les régimes totalitaires aussi avaient ou ont des députés ; elle peut être plutôt définie comme une démocratie tout court. Elle est moderne, universelle, puisqu'elle est revendiquée dans tous les pays contemporains.

Cependant, de manière plus concrète, la démocratie ne peut exister sans « des élections, les droits de l’homme et le libéralisme, pourvoyeur supposé de richesse. » (Hecquard, 2016, p. 29). Dans toute démocratie, aujourd’hui, le pouvoir politique ne peut être acquis sans se soumettre au vote des citoyens. Ainsi, à défaut d’une possibilité, pour le peuple d’exercer directement le pouvoir, il élit des représentants et leur délègue le pouvoir de gouverner, de gérer les affaires de l’État, dans le strict respect des lois.

Dans l’exercice du pouvoir, étant donné qu’au préalable, les citoyens ont défini le cadre dans lequel chaque élu doit agir et chaque pouvoir doit s’exercer, les tenants du pouvoir sont dans l’obligation de respecter la législation relativement à leurs différentes fonctions. Toute action qui s’inscrirait, dans le sens contraire de ce que les lois prévoient, est un abus dont la responsabilité est imputable aux gouvernants. Dans tout exercice du pouvoir, il est possible qu’il y ait des abus, raison pour laquelle, la Constitution décrète la séparation des pouvoirs ou le partage des pouvoirs, sans lesquels, il sera impossible de créer un équilibre pour la bonne marche de la gouvernance.

L’un des principes fondamentaux de la gouvernance démocratique est donc la séparation des pouvoirs. De Montesquieu, en passant par Rousseau, à Kant, il a été souligné la nécessité de séparer les pouvoirs pour garantir l’équité et la justice au bénéfice des citoyens. Kant nous rappelle que, même quand c’est le peuple, qui exerce directement tous les pouvoirs de manière directe, il devient un tyran, comme dans la démocratie [Démocratie au sens de démocratie directe comme elle se pratiquait dans les Cités antiques grecques où le peuple exerçait directement le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif]. C’est pour cette raison qu’il prône plutôt le républicanisme. Kant (2013, p. 37) déclare :

Le Républicanisme est le principe politique qui admet la séparation du pouvoir exécutif (gouvernement) et du pouvoir législatif ; le despote exécute de sa propre autorité les lois qu’il a édictées lui-même, c’est donc la volonté générale en tant qu’exercée par le souverain comme sa volonté privée.

Peut-être que c'est cette même tyrannie de la foule que critiquait Platon dans le *Gorgias* quand il s'en prenait à la démocratie athénienne. Il est donc aisé de comprendre, que pour éviter le despotisme, la séparation des pouvoirs est un principe indispensable.

L'autre principe fondamental de la démocratie, c'est celui de l'égalité entre les citoyens. Il conditionne tout le reste, en ce qui concerne leur liberté et leurs droits au sein de la société. De tout temps, de l'Antiquité à aujourd'hui, c'est le principe de l'égalité entre les citoyens, au sein d'un État, qui leur assure tous les autres droits, qu'ils soient politiques ou juridiques. Une fois que nous nous reconnaissions, entre citoyens, comme des personnes ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs, il n'y a plus de raison pour que certains s'estiment plus en droit de gouverner que les autres. Dans ce type de rapports, la course au pouvoir, qui ferait l'objet des conflits armés avec leurs corollaires de victimes dans d'autres circonstances, est réglée de façon pacifique. Car, chaque citoyen, ayant le droit de se présenter aux élections afin d'occuper tous les postes politiques de son choix, étant en même temps éligible et électeur, obéit aux règles de la concurrence pour la conquête du pouvoir déjà définies par la loi et applicables à tous sans discrimination. Le principe de l'égalité, entre les citoyens, pacifie donc la société en pacifiant l'espace politique qui devient une sorte de compétition conviviale, entre des hommes, devenus frères par le fait d'appartenir à la même citoyenneté.

En plus de cette égalité entre les citoyens, la démocratie, telle que pratiquée aujourd'hui, reconnaît le principe d'égalité entre tous les hommes, en dehors des droits civiques et politiques, à travers les droits de l'homme et la protection des libertés humaines, quel que soit le pays d'accueil ou le pays d'origine. Seule dans la démocratie, l'État s'engage, de manière formelle, à travers la Constitution et tous les autres textes, à respecter les droits humains fondamentaux, les libertés et l'égalité entre les citoyens.

On peut dire qu'un État est dit démocratique quand il remplit les conditions suivantes : l'engagement de respecter les libertés humaines, les droits humains et citoyens, notamment le principe de l'égalité en droits et en devoirs des citoyens ; l'organisation libre et transparente des

élections ; la séparation des pouvoirs et éventuellement la redistribution des richesses par la réduction de l'écart qui existe entre les très riches et les très pauvres.

Toute société, qui se veut être gouvernée démocratiquement, doit avoir un minimum de consensus. A cet effet, Schumpeter (1974, p. 409) affirme :

L'on ne saurait s'attendre à voir la démocratie fonctionner dans des conditions satisfaisantes, à moins que, dans chaque classe, la majorité des citoyens ne soit résolue à se plier aux règles du jeu démocratique, ce qui, à son tour, suppose que ces citoyens soient substantiellement d'accord sur les bases de leur structure institutionnelle.

Voici le genre d'esprit qui doit prévaloir dans toute société démocratique.

Conclusion

Bien sûr qu'il est nécessaire, par exemple, qu'il y ait une différence dans la gestion administrative d'un État très vaste par rapport à un État plus petit, entre un pays montagneux et un pays forestier, entre un pays désertique et un pays bien arrosé comme l'Amazonie. Mais, ce ne sont là que des cas pratiques auxquels des lois toutes particulières peuvent trouver des réponses. Quant à ceux qui disent que la démocratie doit s'adapter aux réalités africaines, on est tenté de se demander quelles sont-elles réellement ? S'il s'agit des valeurs culturelles, il existe autant des cultures que des peuples. Il est donc difficile de réduire la démocratie à l'érection d'une culture en système de gouvernance. Il est presque impossible de réaliser un tel dessein. Ce qui va sauver notre unité, notre vivre-ensemble, ce sont les valeurs de tolérance, le respect des diversités dans toutes leurs dimensions, que nous enseigne la citoyenneté au sein de la démocratie. Sinon, les convictions personnelles, les aspirations personnelles resteront toujours différentes, souvent opposées, voir conflictuelles, si on n'accepte pas le jeu démocratique qui enseigne l'acceptation de la différence et qui exige de nous le respect de la dignité de chacun et de tous.

C'est pour ces raisons, que nous restons convaincus que, malgré tous les reproches, qu'on peut faire à la démocratie, elle reste et demeure le seul régime capable de garantir nos droits fondamentaux en tant qu'êtres humains et en tant que citoyens. C'est par elle et en elle qu'il faut trouver les remèdes aux mauvaises pratiques et aux abus des gouvernants.

Références bibliographiques

- ARENDT Hannah (2005), *Les Origines du Totalitarisme*, Paris, Points.
- ARISTOTE (1995), *La Politique*, Paris, Vrin.
- BAECHLER Jean (1976), *Qu'est-ce que l'idéologie*, Paris, Gallimard.
- HECQUARD Maxence (2016), *Les fondements philosophiques de la démocratie moderne*, Paris, Pierre-Guillaume de Roux.
- HOBBES Thomas (1971), *Le Léviathan : traiter de la matière, de la forme du pouvoir de la république ecclésiastique et civil*, Paris, Sirey.
- KANT Emmanuel (2013), *Projet de paix perpétuelle*, Paris, Vrin.
- MACHIAVEL Nicolas (2007), *Le Prince*, Paris, Folio.
- MARX Karl (1966), *Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales
- PLATON (2002), *La République*, G F Flammarion.
- PLATON (1966), *La République*, Paris, G F Flammarion.
- PLATON (2007), *Gorgias*, Paris, G F Flammarion.
- ROUSSEAU Jean-Jacques (2001), *Du Contrat social*, Paris, GF Flammarion.
- SCHUMPETER Joseph A. (1974), *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Paris, Payot.
- THUCYDIDE (2000), *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Paris, Folio.
- TOCQUEVILLE (2010), *De la Démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion.
- ÉTIENNE Balibar, IMMANUEL Wallerstein (1997), *Race, nation, classe, Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte
- Étude réalisée par le Centre de recherche et d'action pour la paix (CERAP) et l'Institut de la dignité et des droits humains (CERAP/IDDH), (2020), *Religions, violences et paix au Mali*, Bamako, La Sahélienne